

LORRAINE > Politique

Le Top 10 des députés un an après

Huit députés figurent à chaque fois dans le Top 10 de notre baromètre, dont la première édition a été publiée en août dernier. Deux députés meurthe-et-mosellans, Bazin (LR) et Fiat (FI), ont trucidé les trois podiums.

août, 1^{er} en janvier et qui conserve sa place en juin ; Caroline Fiat (FI, Pont-à-Mousson-Jamy), 1^{re} en août, puis 2^e en janvier et en juin, et Dominique Potier (PS, Toulois), 2^e en août, retrouve le podium cette fois en 3^e position.

plus présents dans la durée. Dominique Potier est parmi ceux qui interviennent le plus souvent. Dans l'hémicycle, on retrouve Bazin ainsi que son collègue LR Di Filippo dans les plus actifs dans la prise de parole.

La Lorraine pourrait perdre une dizaine de circonscriptions

Les plus actifs en tant que législateurs préfigurent-ils le profil des futurs députés une fois la réforme constitutionnelle votée, qui prévoit la réduction d'un tiers du nombre de parlementaires (lire ci-contre) ?

Le vote de la loi, le contrôle du gouvernement et l'évaluation des politiques publiques relèvent de leurs missions fondamentales. Comme le fait de conserver un contact avec ses terres d'élection.

Si la réforme est adoptée par le Parlement et validée par le Conseil constitutionnel, la Lorraine pourrait perdre une dizaine de circonscriptions.

Jérémie LORAND et Philippe RIVET

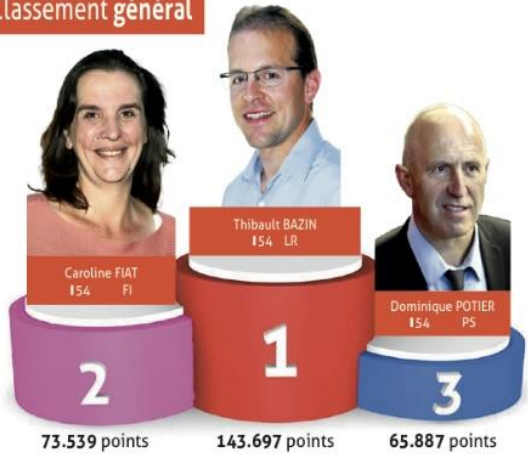
Le classement détaillé sur notre site internet et sur notre appli mobile

Thibault Bazin est incontestablement le député lorrain le plus investi, engagement salué y compris par ses adversaires politiques. Il enregistre le double de points de ses voisins de podium. Stéphane Viry (LR, Épinal), 3^e en janvier, n'y a fait qu'une seule apparition. Mais il fait partie des huit parlementaires qui figurent dans chacune des trois éditions du Top 10. Outre Fiat, Bazin et Potier logiquement, s'y côtoient Fabien Di Filippo (LR, 57), Emilie Cariou (LREM, 55), Bertrand Pancher (Constructifs, 55), Gérard Cherpion (LR, 88), Christophe Naegelen (LC, 88).

L'importance du travail en commission

La troisième édition de notre baromètre (après celles d'août 2017 et janvier 2018), qui s'appuie sur la donnée de « Nos députés.fr » à la date du 9 juin, confirme la pole position de trois parlementaires meurthe-et-mosellans qui trament le podium : Thibault Bazin (LR, Lunévilleois), 3^e en

Classement général



NOTRE PALMARÈS DES 21 DÉPUTÉS LORRAINS

Évolution par rapport au classement du 2 janvier



Baromètre : le mode d'emploi

La troisième édition de notre baromètre permet d'embrasser un an d'activité parlementaire, qui a été marqué par un ordre du jour particulièrement soutenu, comme plusieurs députés n'ont pas manqué de le signaler – voire de s'en plaindre – encore tout récemment.

Dix critères ont été retenus pour établir le baromètre des députés élaboré à partir du site « nos députés.fr », émanation de l'association Regards citoyens. Rappelons que ces critères portent sur le cœur de l'action des représentants de la Nation, voter la loi, contrôler le gouvernement et évaluer les politiques publiques.

Un barème de points pondère les différents critères en fonction de l'importance perçue par les analystes de la loi parlementaire.

Quels sont les critères ? D'abord la présence en commission (50 points), là où se joue l'essentiel du travail législatif, les interventions en commission (50 points), les interventions plus de vingt fois, dites interventions longues en hémicycle (80 points), les amendements proposés (c'est-à-dire dont le député est l'auteur) ou consignés (40 points et 10 points). Les propositions de loi dont le parlementaire est l'auteur ou le cosignataire obtiennent 100 points ou 20 points. Les questions écrites et orales sont créditées respectivement de 1 et 50 points.

Hormis dans le premier baromètre paru le 21 août 2017, les rapports sont également pris en compte et affectés d'un barème de 200 points. D'importance inégale, ils témoignent néanmoins de l'investissement du parlementaire dont le degré d'engagement ne peut cependant se réduire à ce seul critère.

La Moselle passera ainsi de 9 à 5 députés, les Vosges de 4 à 2, la Meuse de 2 à 1, la Meurthe-et-Moselle de 6 à 4 ou 5. C'est dans ce département que l'incertitude est actuellement la plus forte. Il est le dernier de la strate des départements qui peuvent espérer conser-

Bientôt six circonscriptions de moins en Lorraine ?

Si la Meuse passe de deux circonscriptions à une, Emilie Cariou, étue LREM au nord (Verdun), trouvera sur sa route le sudiste Bertrand Pancher (UDI). Photo Fred LECOCQ



C'est annoncé comme un big bang de la carte électorale : près de 40 % des circonscriptions devraient être supprimées pour les élections législatives de 2022. Deux conditions toutefois : l'Assemblée nationale et le Sénat, également concernés par une réduction de ses élus, doivent tomber d'accord – ce n'est pas gagné – et le Conseil constitutionnel doit donner son aval, ce qui est loin d'être acquis.

L'affaire est lancée et pourrait avoir un impact non négligeable en Lorraine. La réforme des institutions a été présentée en Conseil des ministres le 23 mai, son examen doit commencer en commission à l'Assemblée en principe demain, en tout cas avant la fin du mois. Le ministère de l'Intérieur a déjà fait mouliner ses puissants ordinateurs.

Pour faire simple, il ne devrait rester que 404 députés contre 577 aujourd'hui. 15 % seront élus sur une liste nationale à la proportionnelle. Sur les 343 sièges restant au scrutin majoritaire, 317 seront conservés en métropole. On passera alors d'une moyenne de 125.000 habitants par député à 238.000. La Lorraine pourrait perdre entre 9 et 10 circonscriptions sur les 21 existantes, pronostique un élu qui suit le dossier de très près.

La Moselle passerait ainsi de 9 à 5 députés, les Vosges de 4 à 2, la Meuse de 2 à 1, la Meurthe-et-Moselle de 6 à 4 ou 5. C'est dans ce département que l'incertitude est actuellement la plus forte. Il est le dernier de la strate des départements qui peuvent espérer conser-

ver au moins quatre députés. Mais cela va se jouer dans un mouchoir de poche, en fonction de l'évolution démographique qui sera prise en compte. La Meurthe-et-Moselle pourrait être doublée par le Gard. Ce lui qui ferait perdre 5 sièges sur 6.

Les municipales pour se repêcher

Sans préjuger du climat électoral en 2022, le constat mathématique conduit à observer que ce sont les députés LREM qui seront les plus concernés. Notamment en Moselle, où le parti présidentiel a rallié sept postes sur neuf il y a un an. On imagine sans mal la lutte au niveau qui se profile en Meuse entre Bertrand Pancher (UDI, groupe des Constructifs) et la marcheuse Emilie Cariou.

Et on peut être certain que le découpage des futures circonscriptions sera regardé à la loupe en Meurthe-et-Moselle, qui offre la plus large diversité politique, entre LREM, MoDem, PS, LR et FI. Sur tout si une circonscription sur deux passe à la trappe.

Car si nombre de députés LREM ont en quelque sorte pris les devants en déclarant qu'ils ne feraient pas carrière à l'Assemblée, autrement dit qu'ils se contenteraient d'un seul mandat, on n'a pas encore entendu cette petite musique en Lorraine. Ce qui pourrait conduire certains parlementaires à se tourner vers les élections municipales prévues en 2020, qui s'annoncent très disputées.

Ph. R.



Bertrand Pancher (UDI, groupe des Constructifs) est élu à Bar-le-Duc. Photo Nicolas GALMICHE

RÉGION

Sommaire

- RÉGION > PAGES 2 à 6
- COURRIER DES LECTEURS > PAGE 7
- FRANCE MONDE > PAGES 8 à 13
- CAHIER SPORTS > NOTRE SUPPLÉMENT SPORTIF DÉTACHABLE
- HIPPISME > PAGES 14 à 15
- PAGES LOCALES > PAGES 16 à 31
- MÉTÉO > PAGE 36